

Aide Individuelle au Logement
Rte de Cossonay 40
1008 Prilly
Tél. : 021/622.75.10 (**sur rendez-vous uniquement**)
Fax : 021/622.75.15
Mail : aide.sociale@prilly.ch

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT COMMUNALE FORMULAIRE DE DEMANDE

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Nationalité : _____ Permis : _____ Depuis le : _____

Etat-civil : _____ Date d'arrivée à Prilly : _____

Téléphones : _____ e-mail : _____

Coordonnées bancaires ou postales : N° IBAN : _____

N° compte postal : _____ ou N° compte bancaire : _____

Etes-vous au bénéfice du RI (revenu d'insertion) ? ☐ oui ☐ non

2. LOGEMENT

Adresse actuelle : _____

Montant du loyer **sans les charges *** : _____

Nombre de pièce(s) du logement : _____

Nombre d'occupants total dans le logement : _____ personnes

3. COMPOSITION DU MENAGE

Conjoint(e) / Personne faisant ménage commun : **

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Nationalité : _____ Permis : _____ Depuis le : _____

Etat-civil : _____ Date d'arrivée à Prilly : _____

Autre(s) personne(s) formant ménage commun de manière durable :

Nom:	Prénom:	Né(e) le:	Permis:	Degré de parenté :
_____	_____	_____	_____	_____

Pour votre information :

*** Notion du loyer sans les charges**

Le calcul de l'aide est basé sur le *loyer net*, c'est-à-dire sur le *loyer brut sans les frais accessoires*.
Ceux-ci sont dus séparément pour des prestations du bailleur ou du tiers en rapport avec l'usage de la chose louée, correspondant à des dépenses effectives.

Par ma signature, j'atteste que les informations données ci-dessus sont complètes et exactes.

Lieu et date : _____

Signature(s) titulaire(s) du bail : _____

Documents à fournir selon la situation lors du rendez-vous.

- Formulaire complété "Demande d'aide individuelle au logement Communale".
- Bail à loyer + dernière notification de hausse ou de baisse de loyer.
- 3 dernières fiches de salaires des personnes majeures vivant dans le logement.
- Décompte de la caisse de chômage (le dernier en date).
- Dernière décision de rente AI et PC.
- Jugement de divorce ou convention de séparation (pension alimentaire).
- Pour les indépendants : comptes pertes et profits et bilan (dernier en date).
- Etat des comptes bancaires ou postaux au 31 décembre.